

RAPPORT SEMESTRIEL DE GESTION FINANCIÈRE

Multi-Invest

janvier – juin 2023

Contenu

| Commentaire de marché semestriel (Janvier 2023 - Juin 2023) | .3 |
|---|----|
| Informations clés en un coup d'œil | .4 |
| Remarques importantes | .5 |
| Multi-Invest-Balanced | .6 |
| Multi-Invest-Dvnamic | 9 |

Commentaire de marché semestriel (Janvier 2023 - Juin 2023)

Actions

Les actions internationales ont signé un vif rebond au premier semestre 2023, les premiers signes d'une accalmie de l'inflation et la rapidité avec laquelle des mesures ont été adoptées pour éviter une crise bancaire généralisée ayant aidé les investisseurs à surmonter les inquiétudes concernant l'essoufflement de la dynamique économique. Les actions japonaises ont figuré parmi les plus performantes, les principaux indices atteignant leurs plus haut niveaux depuis 33 ans. Les indices américains ont également brillé, sous l'impulsion d'une poignée de valeurs technologiques. Les actions chinoises ont en revanche perdu du terrain face à la crainte d'un essoufflement de la reprise consécutive à la pandémie. Au niveau sectoriel, les actions des secteurs des technologies de l'information, des services de communication et de la consommation discrétionnaire ont fortement progressé, soutenues par l'intérêt croissant pour l'intelligence artificielle et ses applications, tandis que les secteurs défensifs et axés sur les ressources sont restés à la traîne.

Obligations

Si dans l'ensemble, les obligations internationales ont pris de la hauteur, les rendements ont oscillé au gré des données économiques et des déclarations des banques centrales, que les investisseurs ont scrutées en quête d'indices quant à une fin prochaine du cycle de relèvement des taux actuel. La crise bancaire du mois de mars a provoqué une fuite vers la qualité, entraînant un net rebond des emprunts d'État, mais les rendements se sont ensuite redressés, les banques centrales continuant d'insister sur le fait que la lutte contre l'inflation était loin d'être terminée. Les courbes de taux ont continué à s'inverser, ce qui laisse présager une forte récession. Aux États-Unis, l'inversion (échéances 2 à 10 ans) a atteint son niveau le plus élevé en 41 ans, tandis que la courbe des taux allemande (échéances 2 à 10 ans) a fait l'objet de l'inversion la plus importante depuis 1992.

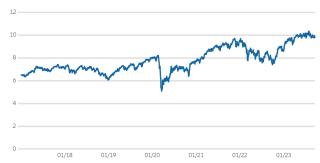
Actualité économique

Les banques centrales occidentales ont poursuivi leur resserrement monétaire. Les taux d'inflation globale ont baissé, mais dans la mesure où l'inflation sous-jacente s'est avérée beaucoup plus difficile à maîtriser dans de nombreuses économies, les responsables politiques ont indiqué que le pic des taux n'avait pas encore été atteint. En revanche, la Banque du Japon a maintenu sa position accommodante, tandis que la Banque populaire de Chine a abaissé ses taux pour la première fois depuis près d'un an en juin, alors que la reprise économique chinoise s'essouffle.

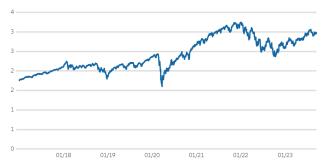
Les prix du pétrole ont perdu du terrain, le baril de Brent chutant d'environ 10 USD pour atteindre 75 USD, sur fond d'inquiétudes quant à l'impact du ralentissement de la croissance économique sur la demande. Les prix du gaz naturel en Europe ont également baissé, atteignant des niveaux inédits depuis l'été 2021, grâce à l'abondance de l'offre de GNL et à l'augmentation de la production d'énergie renouvelable. L'or s'est redressé lorsque la crise bancaire a stimulé la demande de valeurs refuge, atteignant un niveau record au début du mois de mai.

Informations clés en un coup d'œil

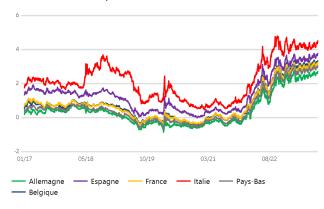
Evolution Euro Stoxx 50: Indice d'actions européennes*



Evolution MSCI World: Indice d'actions mondiales**



Evolution des taux européens à 10 ans



^{*} Source : STOXX Limited - STOXX n'a aucunement été impliqué dans la création de l'information rapportée, ne donne aucune garantie et exclut toute responsabilité quelle qu'elle soit (que ce soit par négligence ou autre) - sans limitation pour la précision, l'adéquation, l'exactitude, l'exhaustivité, la rapidité et l'aptitude à toute fin - en ce qui concerne toute information rapportée ou en relation avec des erreurs, des commissions ou des interruptions dans l'indice MSCI World ou ses données. Toute diffusion ultérieure de ces informations relatives à STOXX est interdite.

** Source : MSCI - Des informations historiques, des données ou des analyses ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie de performance,

d'analyse, de prévision ou de prédiction future. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs.

Remarques importantes

- Les documents d'informations clés, d'informations spécifiques et précontractuelles complémentaires, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be > liens directs > valeur d'inventaire des fonds d'investissement (Branche 23) et dans de tijd et l'Echo.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat au service Gestion des plaintes d'Allianz Benelux, Boulevard du Roi Albert II 32, 1000 Bruxelles, tél. 02/214.77.36, fax 02/214.61.71, plaintes@allianz.be, www.allianz.be.

Si vous n'êtes pas satisfait suite à la réponse de notre service Gestion des plaintes, vous pouvez prendre contact avec l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, tél. 02/547.58.71, fax 02/547.59.75, info@ombudsman-insurance.be, www.ombudsman-insurance.be.

Allianz Benelux, en sa qualité d'assureur, est tenue de participer à une procédure de règlement extrajudiciaire des litiges de consommation.

- Le Service de l'Ombudsman des Assurances est une entité qualifiée pour rechercher une solution à un litige extrajudiciaire de consommation.
- Les informations relatives aux matières telles que le conflit d'intérêt, le signalement d'une infraction ou en matière de protection du consommateur sont disponibles gratuitement sur www.allianz.be > qui sommes-nous > Règlementation et conformité



30/06/2023

Multi-Invest Balanced

Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux SA dans le produit Multi-Invest. Vos versements sont convertis en unités du fonds et sont affectées au contrat.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le compartiment **Allianz Strategy 50** de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit luxembourgeois **Allianz European Pension Investments**.

Le compartiment investit à des degrés variables sur le marché des actions internationales ainsi que sur le marché des euro-obligations. Dans le cadre d'une approche quantitative, les gestionnaires réduisent l'exposition aux actions lorsque le marché subit de fortes fluctuations (volatilité élevée) et la relèvent en période de faible volatilité. Globalement, le compartiment vise une performance comparable au rendement d'un portefeuille mixte composé à 50% d'actions internationales et à 50% d'euro-obligations à échéance moyenne.

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE (ISR) Faible risque Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé Rendement potentiellement plus élevé 1 2 3 4 5 6 7

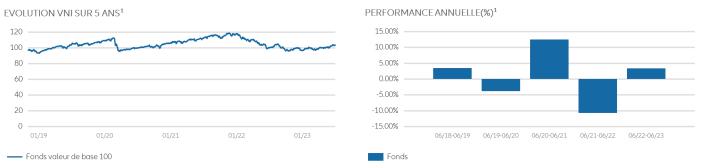
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Le compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

La composante actions du compartiment implique des moins-values potentielles. La fluctuation des taux d'intérêt peut également générer des moins-values sur les obligations en cas d'augmentation des taux.

PERFORMANCE

| 30/06/2023 | Depuis 1/1 | 1 mois | 3 mois | 6 mois | 1 an | 3 ans | 3 ans p.a. | 5 ans | 5 ans p.a. | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | VNI |
|------------|------------|--------|--------|--------|--------|--------|------------|--------|------------|---------|---------|---------|---------|----------|-------|
| Fonds | 7,05 % | 2,08 % | 4,31 % | 6,99 % | 3,38 % | 3,87 % | 1,27 % | 3,54 % | 0,70 % | -8,30 % | 16,92 % | -2,66 % | 11,04 % | -18,00 % | 19,59 |

*valeur nette d'inventaire par unité



¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

^{*} Ces indicateurs et autres termes financiers sont expliqués dans notre glossaire. Les notes de bas de page sont reprises à la troisième page de chaque fiche de fonds.

STRUCTURE DU PORTEFEUILLE DU FONDS INTERNE

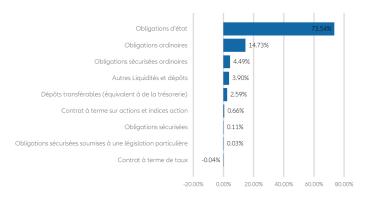
100% dans des 'Organismes de placement collectif'

STRUCTURE DU PORTEFEUILLE DU FONDS SOUS-JACENT

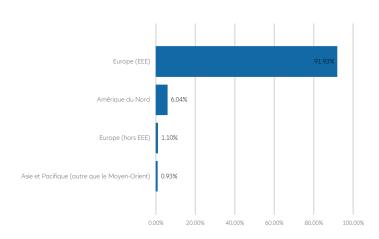
| | en% | | millions d'euros | |
|--|------------|------------|------------------|----------------------|
| classe d'actif | 30/06/2023 | 31/12/2022 | 30/06/2023 | Depuis 31/12/2022 |
| Obligations | 59,65 | 1.683,26 | 1.628,55 | -54,71 |
| Actions | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Organismes de placement collectif | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Instruments du marché monétaire et de capitaux | 39,84 | 921,00 | 1.087,89 | 166,89 |
| Produits dérivés | 0,62 | -22,87 | 16,85 | 39,72 |
| Biens immobiliers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes à vue ou à terme | -0,11 | -2,90 | -2,94 | -0,04 |
| Autres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

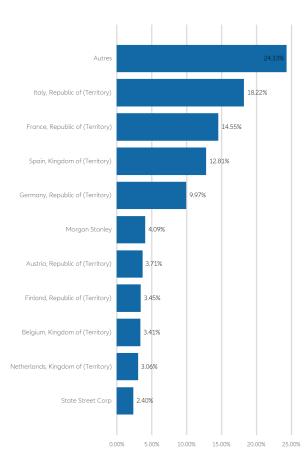
Type de placement

Participations principales



Allocation par pays





ATOUTS

- Large diversification parmi de nombreux titres individuels.
- + Potentiel de performance important à long terme sur les actions.
- + Revenus des taux stables sur les obligations, opportunités de plus-values en cas de baisse des taux d'intérêt.

RISQUES

- Possibilité de pertes en cas de volatilité élevée des actions. La valeur d'inventaire du compartiment peut être très volatile.
- Les taux d'intérêt sont susceptibles de varier, la valeur des obligations diminue lorsque les taux augmentent.
- Potentiel limité du rendement de titres individuels.

Les notes de bas de page sont reprises à la troisième page de chaque fiche de fonds.

INFORMATIONS CLÉS DU FONDS SOUS-JACENT

| Société de gestion | Allianz Global Investors | | |
|--------------------|--------------------------|--|--|
| DATE DE CREATION | 17/12/2014 | | |

COMMENTAIRE DU GESTIONNAIRE

Les actions internationales ont signé un vif rebond au premier semestre 2023, les premiers signes d'une accalmie de l'inflation et la rapidité avec laquelle des mesures ont été adoptées pour éviter une crise bancaire généralisée ayant aidé les investisseurs à surmonter les inquiétudes concernant l'essoufflement de la dynamique économique. Les obligations de la zone euro ont également enregistré des performances positives sur les six premiers mois de 2023. Dans ce contexte, le fonds affichait un positionnement relativement plus défensif en début d'année, mais compte tenu de la chute des prix de l'énergie et de l'abandon de la politique zéro-Covid en Chine, nous sommes devenus plus confiants au cours du premier semestre et avons renforcé nos positions en actions et notre niveau d'investissement général.

CHANGEMENT IMPORTANT DANS LES CONDITIONS DU PRODUIT ET DANS LA COMPOSITION DE L'INDICE DE REFERENCE

Avant le 15/12/2014, les avoirs du fonds étaient investis, via le fonds Allianz Multi Balanced d'Allianz Global Investors, France Branch, au minimum à 90 % en parts ou actions d'OPCVM. La part minimale investie en actions était fixée à 40%, la part maximale à 60%. L'objectif était d'offrir une gestion diversifiée en investissant de façon équilibrée entre actions et obligations. Ensuite, Multi-Invest Balanced est investi totalement dans le fonds Allianz Strategy 50 géré par Allianz Global Investors.

EVOLUTION DE L'ENCOURS TOTAL DU FONDS (EUROS)

| 31/12/2020 | 31/12/2021 | 31/12/2022 | 30/06/2023 | Depuis 31/12/2022 |
|------------|------------|------------|------------|-------------------|
| 3.492.971 | 3.646.252 | 2.682.838 | 2.740.645 | 57.807 |

EVOLUTION DE L'ENCOURS TOTAL DU FONDS SOUS-JACENT (MILLIONS DEUROS)

| 31/12/2020 | 31/12/2021 | 31/12/2022 | 30/06/2023 | Depuis 31/12/2022 |
|------------|------------|------------|------------|-------------------|
| 3.922,89 | 3.963,86 | 2.578,49 | 2.730,35 | 151,86 |

Le compartiment dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Allianz Global Investors GmbH, Luxembourg Branch, société de Gestion de Portefeuille agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht. GmbH aux capitaux propres de 49.900.700 €. HRB (registre de commerce) 9340 - Frankfurt am Main. 6A, route de Trèves – L-2633 Senningerberg, Luxembourg – Tél. : +35 2 463 463 - 1. www.allianzgi.com





30/06/2023

Multi-Invest Dynamic

Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux SA dans le produit Multi-Invest. Vos versements sont convertis en unités du fonds et sont affectées au contrat.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le compartiment **Allianz Strategy 75** de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit luxembourgeois **Allianz European Pension Investments**.

Le compartiment investit à des degrés variables sur le marché des actions internationales ainsi que sur le marché des euro-obligations. Dans le cadre d'une approche quantitative, les gestionnaires du compartiment réduisent l'exposition aux actions lorsque le marché subit de fortes fluctuations (volatilité élevée) et la relèvent en période de faible volatilité. Globalement, le compartiment vise une performance comparable au rendement d'un portefeuille mixte composé à 75% d'actions internationales et à 25% d'euro-obligations à échéance moyenne.

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE (ISR) Faible risque Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé Rendement potentiellement plus élevé 1 2 3 4 5 6 7

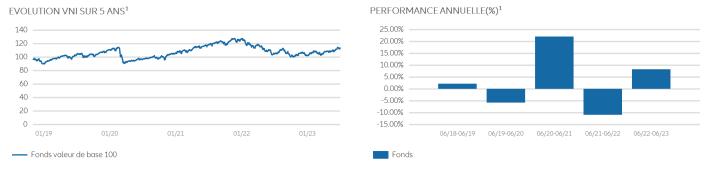
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Le compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

La composante actions du compartiment implique des moins-values potentielles. La fluctuation des taux d'intérêt peut également générer des moins-values sur les obligations en cas d'augmentation des taux.

PERFORMANCE

| 30/06/2023 | Depuis 1/1 | 1 mois | 3 mois | 6 mois | 1 an | 3 ans | 3 ans p.a. | 5 ans | 5 ans p.a. | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | VNI |
|------------|------------|--------|--------|---------|--------|---------|------------|---------|------------|----------|---------|---------|---------|----------|-------|
| Fonds | 10,88 % | 3,51 % | 6,49 % | 10,78 % | 8,31 % | 17,67 % | 5,57 % | 13,68 % | 2,60 % | -11,49 % | 23,01 % | -4,39 % | 20,04 % | -19,37 % | 24,77 |

*valeur nette d'inventaire par unité



¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

^{*} Ces indicateurs et autres termes financiers sont expliqués dans notre glossaire. Les notes de bas de page sont reprises à la troisième page de chaque fiche de fonds.

STRUCTURE DU PORTEFEUILLE DU FONDS INTERNE

100% dans des 'Organismes de placement collectif'

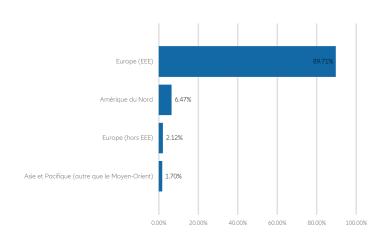
STRUCTURE DU PORTEFEUILLE DU FONDS SOUS-JACENT

| en % | | millions d'euros | |
|------------|---|--|---|
| 30/06/2023 | 31/12/2022 | 30/06/2023 | Depuis 31/12/2022 |
| 50,83 | 266,22 | 267,75 | 1,53 |
| 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 48,34 | 193,77 | 254,63 | 60,86 |
| 0,95 | -9,68 | 4,98 | 14,66 |
| 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| -0,11 | -0,53 | -0,60 | -0,07 |
| 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| | 30/06/2023 50,83 0,00 0,00 48,34 0,95 0,00 -0,11 | 30/06/2023 31/12/2022 50,83 266,22 0,00 0,00 0,00 0,00 48,34 193,77 0,95 -9,68 0,00 0,00 -0,11 -0,53 | 30/06/2023 31/12/2022 30/06/2023 50,83 266,22 267,75 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 48,34 193,77 254,63 0,95 -9,68 4,98 0,00 0,00 0,00 -0,11 -0,53 -0,60 |

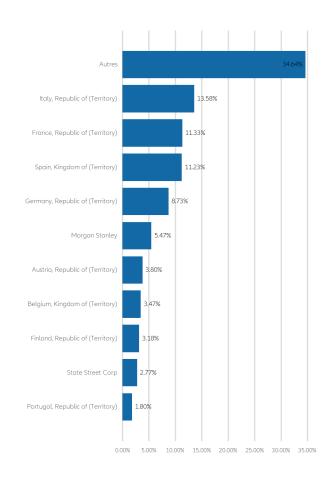
Type de placement

Obligations d'état 21.76% Obligations ordinaires Obligations sécurisées ordinaires Autres Liquidités et dépôts 5.33% Dépôts transférables (équivalent à de la trésorerie) 2.91% Contrat à terme sur actions et indices action Obligations sécurisées soumises à une législation particulière 0.32% Obligations sécurisées 0.19% Contrat à terme de taux 60.00% 80.00%

Allocation par pays



Participations principales



ATOUTS

- Large diversification parmi de nombreux titres individuels.
- + Potentiel de performance important à long terme sur les actions.
- + Revenus des taux stables sur les obligations, opportunités de plus-values en cas de baisse des taux d'intérêt.

RISQUES

- Possibilité de pertes en cas de volatilité élevée des actions. La valeur d'inventaire du compartiment peut être très volatile.
- Les taux d'intérêt sont susceptibles de varier, la valeur des obligations diminue lorsque les taux augmentent.
- Potentiel limité du rendement de titres individuels.

Les notes de bas de page sont reprises à la troisième page de chaque fiche de fonds.

INFORMATIONS CLÉS DU FONDS SOUS-JACENT

| Société de gestion | Allianz Global Investors | | |
|--------------------|--------------------------|--|--|
| DATE DE CREATION | 17/12/2014 | | |

COMMENTAIRE DU GESTIONNAIRE

Les actions internationales ont signé un vif rebond au premier semestre 2023, les premiers signes d'une accalmie de l'inflation et la rapidité avec laquelle des mesures ont été adoptées pour éviter une crise bancaire généralisée ayant aidé les investisseurs à surmonter les inquiétudes concernant l'essoufflement de la dynamique économique. Les obligations de la zone euro ont également enregistré des performances positives sur les six premiers mois de 2023. Dans ce contexte, le fonds affichait un positionnement relativement plus défensif en début d'année, mais compte tenu de la chute des prix de l'énergie et de l'abandon de la politique zéro-Covid en Chine, nous sommes devenus plus confiants au cours du premier semestre et avons renforcé nos positions en actions et notre niveau d'investissement général.

CHANGEMENT IMPORTANT DANS LES CONDITIONS DU PRODUIT ET DANS LA COMPOSITION DE L'INDICE DE REFERENCE

Avant le 15/12/2014, les avoirs du fonds étaient investis, via le fonds Allianz Multi Dynamic d'Allianz Global Investors, France Branch, au minimum à 90 % en parts ou actions d'OPCVM. La part minimale investie en actions était fixée à 60%, la part maximale à 90%. L'objectif était d'offrir une gestion dynamique des investissements en laissant une place plus importante aux actions. Ensuite, Multi-Invest Dynamic est investi totalement dans le fonds Allianz Strategy 75 géré par Allianz Global Investors.

EVOLUTION DE L'ENCOURS TOTAL DU FONDS (EUROS)

| 31/12/2020 | 31/12/2021 | 31/12/2022 | 30/06/2023 | Depuis 31/12/2022 | |
|------------|------------|------------|------------|-------------------|--|
| 13.062.895 | 14.631.676 | 10.889.030 | 11.276.389 | 387.359 | |

EVOLUTION DE L'ENCOURS TOTAL DU FONDS SOUS-JACENT (MILLIONS DEUROS)

| 31/12/2020 | 31/12/2021 | 31/12/2022 | 30/06/2023 | Depuis 31/12/2022 |
|------------|------------|------------|------------|-------------------|
| 518,11 | 664,34 | 449,78 | 526,75 | 76,97 |

Le compartiment dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Allianz Global Investors GmbH, Luxembourg Branch, société de Gestion de Portefeuille agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht. GmbH aux capitaux propres de 49.900.700 €. HRB (registre de commerce) 9340 - Frankfurt am Main. 6A, route de Trèves – L-2633 Senningerberg, Luxembourg – Tél. : +35 2 463 463 - 1. www.allianzgi.com





Glossaire

Ce glossaire vous est communiqué à titre informatif afin de vous permettre de comprendre certains termes techniques pouvant être utilisés dans nos communications publicitaires ainsi que dans nos documents (pré-)contractuels.

A

ABS - Asset-Backed Securities : Des titres représentatifs de dettes couverts par des actifs.

Action de croissance (Growth): Une action d'une société avec des perspectives de croissance importantes et pour laquelle le marché a des attentes élevées sur les ventes futures et les profits. Généralement l'action verse peu de dividende parce que la société préfère conserver le bénéfice à réinvestir.

Action de valeur (Value): Une action qui se négocie à un prix inférieur à sa valeur fondamentale et qui est considéré comme sous-évalué. Ces actions ont généralement un taux de dividende élevé.

Active Return : Indicateur qui mesure le différentiel de performance par rapport à l'indice de référence.

Allocation d'actifs : Diversification sur plusieurs classes d'actifs (actions, obligations,...).

Alpha : Indicateur qui indique la contribution du gestionnaire par rapport à l'indice de référence en tenant compte du bêta.

API (en anglais "Additional Precontractual Information"): Informations Précontractuelles Supplémentaires fournies par Allianz en annexe du KID pour les IBIPs (voir définition)

B

BCE: La banque centrale européenne. **Bêta**: Indicateur qui indique comment le fonds évolue par rapport à l'indice de référence. Un bêta > 1 signifie une meilleure performance quand les marchés montent mais une moins bonne performance quand ils baissent et inversément.

BNB: Banque Nationale de Belgique **Branche 21**: Un produit d'épargne via une assurance-vie par laquelle en plus d'une garantie de capital, un rendement garanti peut être octroyé (Appelé aussi assurance-épargne).

Branche 23 : Une assurance-vie liée à des fonds d'investissement. Le rendement dépend des prestations des fonds sous-jacents (Appelée aussi assurance-investissement).

C

Carry-trade : Une opération d'investissement basée sur un écart de rendement

entre différents types d'actifs (taux d'intérêt versus devise).

CDS - Credit Default Swap : Accord transférant le risque de crédit d'un tiers.

Coefficient de corrélation : Indicateur qui mesure le sens du mouvement du fonds par rapport à l'indice de référence.

(valeurs de -1 à +1).

Compartiment : Une entité distincte au sein d'un instrument d'investissement avec sa propre politique.

Coupon : Versement périodique d'un intérêt au détenteur du produit.

Covered Bonds : Une obligation sécurisée émise par une institution financière ayant recours à un portefeuille d'actifs qui garantissent le remboursement en cas d'insolvabilité.



DDA (Directive Distribution d'assurance ; en anglais "IDD"): Il s'agit d'une directive européenne imposant des obligations tant à l'assureur qu'à l'intermédiaire d'assurance lors de la distribution d'un produit d'assurance.

Delta : Mesure de la sensibilité d'une option pour un changement de prix de l'actif sous-jacent.

Dérivés : Technique financière ayant pour objectif de couvrir ou de réduire le risque d'un actif financier (actions, obligations, ...), ou d'atteindre un objectif spécifique de volatilité.

Des actifs corrélés : Des actifs évoluant dans la même direction.

Dividende: Partie du bénéfice d'une entreprise qui est versée aux actionnaires.

Duration: La moyenne pondérée des échéances des flux (coupons + remboursement) d'une obligation ou d'un portefeuille d'obligations.

Ε

EMTN (Euro Medium Term Note):

Un programme-cadre pour émettre des titres de créance.

EONIA : Euro OverNight Index Average : Taux d'intérêt interbancaire pour la zone euro avec une échéance de 1 iour.

ESG - Environment Social Governance:

Environmental, social et gouvernance.

Exchangeable : Une obligation émise par une société et remboursable en actions d'une autre entreprise qu'elle détient en portefeuille.

Exchange Traded Funds: 'Panier d'actions' traité en bourse et qui doit suivre un indice de marché spécifique.



Facteurs de durabilité: Il s'agit de facteurs liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

FCP: Fonds Commun de Placement.

Fed - Federal Reserve : La banque centrale américaine

FIA: Un fonds d'investissement alternatif.
FIF (Fiche Info Financière): Fiche
d'information financière standardisée fournie
pour les produits d'assurance décès pures
(ex: assurance solde restant dû), les produits
d'assurance du 2ème pilier de pension
(ex: assurance groupe et PLCI) et les produits
d'assurance du 3ème pilier de pension
(ex: éparane pension).

Fonds cantonné : Fonds dont les actifs sont gérés séparément et qui sont séparés des autres investissements du portefeuille.

Fonds de fonds : Un fonds qui investit dans plusieurs fonds

Fonds profilé : Fonds destiné aux clients avec un profil d'investissement spécifique.

Forward : Contrat à terme. Engagement ferme d'acheter, à un certain moment dans le futur et à un prix fixé, une quantité déterminée d'actife.

FSMA : Autorité des services et marchés financiers

Futures : Un engagement ferme, traité en bourse, d'acheter ou de vendre un indice spécifique à une date future au prix convenu.



Gestion discrétionnaire: Gestion d'un investissement qui est confiée à un gestionnaire de patrimoine qui dans un cadre d'investissement défini (prospectus avec actifs d'investissement et stratégie) va définir indépendamment sa stratégie sans permission a priori de l'investisseur.

Gestionnaire d'actifs : Personne morale qui gère et/ou commercialise un fonds d'investissement sous-jacent dans lequel Allianz investi.

Н

High Yield : Obligations à haut rendement qui reçoivent une appréciation d'une société de notation financière inférieure à BBB-(Standard & Poor's) ou équivalent. Le risque est plus élévé.

Horizon de placement : Terme prévu pour votre investissement.



IBIP (produit d'investissement fondé sur l'assurance, en anglais "Investment-based insurance product"): Au sens de la DDA, il s'agit d'un produit d'assurance comportant une durée de vie ou une valeur de rachat qui est totalement ou partiellement exposée, de manière directe ou indirecte, aux fluctuations du marché. Ne constituent pas des IBIPs au sens de la DDA les assurances décès (ex: assurance solde restant dû), les assurances pension du 2ème pilier (ex: assurance groupe et PLCI) ainsi que les assurances pension du 3ème pilier (ex: epargne-pension avec avantage fiscal)

Indicateur de risque / Classe de risque : Une échelle de risques allant de 1 à 7 pour les fonds.

Indice de référence : L'indice auquel est comparé le rendement d'un fonds.

Indice IFO : Indice qui évalue la confiance des entrepreneurs.

Inflation : Une large augmentation des prix des biens et services.

Investissement durable: Investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier investit appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Investment Grade : Obligations qui reçoivent une appréciation d'une société de notation financière supérieure ou égale à BBB-(Standard & Poor's) ou équivalent.

IPO - Initial Public Offering : Introduction d'une entreprise en bourse.

ISR : L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque d'un fonds par rapport à d'autres.



KID (en anglais "Key Information Document"): Document d'Informations Clés requis dans le cadre de PRIIPs et fourni pour les IBIPs.

KYC (en anglais "Know your customer"): Processus visant à recueillir suffisamment d'informations pour identifier et vérifier l'identité d'un client personne physique ou personne morale.

Large Cap: Une action de grande capitalisation (par ex. Allianz).

M

MBS - Mortgage-Backed Securities:

Des titres représentatifs de dettes couvertes par des prêts hypothécaires.

Mid Cap: Une action de moyenne capitalisation.

Modèles quantitatifs : Méthodes de calcul permettant d'identifier des tendances du marché sur base des données de marchés disponibles.

Modified duration : Une mesure de la sensibilité d'un instrument financier à taux fixe à une variation des taux d'intérêt.

Moody's : Société de notation financière américaine, qui sur demande d'une entreprise, donne une indication sur sa solvabilité.

MOP (en anglais "Multi-Option Product"): Produit d'assurance présentant une ou plusieurs options d'investissement sousjacentes. C'est le cas par exemple du produit Allianz Excellence.

Morningstar : Agence de notation qui évalue les fonds de placement par rapport à des fonds similaires.

Multi-asset : Un investissement dans plusieurs classes d'actifs.

N

Nominal : Le capital de départ emprunté par l'émetteur divisé par le nombre de titres émis.



Obligation convertible : Une obligation qui donne à son détenteur, pendant la période de conversion, la possibilité de l'échanger contre une position en actions de la société émettrice ou d'une société déterminée.

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques.

OPCVM : Organisme de placements collectifs en valeurs mobilières.

Option : Acheter une option donne le droit d'acheter ou vendre une certaine quantité d'actifs durant une période déterminée ou au terme à un prix prédéfini.

P

Pays émergents : Pays dont on s'attend à ce qu'ils résorbent leur retard de développement économique.

PCD (en anglais "Precontractual document"): Document précontractuel requis dans le cadre de SFDR et fourni uniquement pour les fonds d'investissements classifiés article 8 ou 9 SFDR.

PD (en anglais "Periodical Document"): Rapport périodique requis dans le cadre de SFDR pour les fonds classifiés article 8 ou 9 SFDR et contenant des informations en matière de durabilité génériques sur le fonds.

Performance : Indique comment la valeur d'un investissement a augmenté (ou diminué) sur une période déterminée (y compris les dividendes/intérêts distribués).

Période de détention recommandée (en anglais "Recommended Holding Period" ou "RHP"): Période pendant laquelle il est conseillé au client de garder son investissement pour obtenir un rendement potentiel tout en minimisant le risque de perte.

Piliers de pension:

- Pension du 2ème pilier: Pension complémentaire à la pension légale constituée dans le cadre d'une activité professionnelle, que ce soit en tant qu'employé ou indépendant (ex: assurance groupe, pension libre complémentaire pour indépendants (PLCI), etc).
- Pension du 3ème pilier: Pension individuelle donnant droit à un avantage fiscal. Elle est constituée de l'épargnepension et de l'épargne à long terme.
- Pension du 4ème pilier: Pension individuelle ne donnant pas droit à un avantage fiscal. Elle est composée d'assurances vie avec une composante d'épargne ou d'investissement.

PIN (en anglais, "Principal Adverse Impact" ou "PAI"): Principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Préférences en matière de durabilité : Cela vise les types de préférences suivants :

- Préférence pour des investissements durables sur le plan environnemental au sens de la taxonomie européenne
- Préférence pour des investissements durables au sens du SFDR
- Souhait de tenir compte des principales incidences négatives (PIN)

PRIIPs: Il s'agit d'un règlement européen imposant certaines obligations de transparence aux initiateurs d'IBIPs, dont la publication du KID et du SID (voir définitions).

Produit Article 6 SFDR : Produit ne faisant pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et ne poursuivant aucun objectif d'investissement durable.

Produit Article 8 SFDR : Produit qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales même si ce n'est pas son point central, ni le point central du processus d'investissement

Produit Article 9 SFDR : Produit qui poursuit un objectif d'investissement durable. L'investissement durable est clairement défini et est le point central dans le processus d'investissement

Produit intérieur brut : Valeur totale de tous les biens et services produits dans un pays. Produit monétaire : Investissement qui investit principalement en espèces et en produits à court terme.

Profils:

- Profil (d'investisseur) défensif: caractérise l'investisseur qui souhaite une grande sécurité, privilégiant les produits à taux d'intérêt garanti, les obligations, les fonds obligataires ou les fonds avec une faible exposition aux actions. Le rendement potentiel sera moins élevé en raison d'une prise de risque limitée.
- Profil (d'investisseur) équilibré: caractérise l'investisseur à la recherche d'un équilibre entre sécurité et risque, prêt à tolérer un niveau de risque moyen afin d'obtenir un rendement potentiel plus élevé qui le dirigera vers un mélange équilibré entre obligations et actions.
- Profil (d'investisseur) dynamique :
 caractérise l'investisseur acceptant un
 niveau de risque élevé au profit d'un
 rendement potentiel élevé si les marchés
 financiers se portent bien, avec une
 proportion élevée d'actions, de fonds
 d'actions ou de produits financiers risqués.

Q

Quantitative Easing : Une politique monétaire d'assouplissement qui consiste à racheter de la dette par les banques centrales afin de maintenir les taux d'intérêt bas.

Quartile : Une des 4 parties égales d'une série, à laquelle on rattache une caractéristique particulière.

R

Rating : Appréciation de la solvabilité d'un pays ou d'une entreprise.

Ratio d'endettement : Rapport du capital d'emprunt (les dettes) d'une entreprise et son capital total.

Ratio d'information : Indicateur qui mesure le rapport risk/return du portefeuille comparé à l'indice de référence. Il est négatif si le fonds sous-performe l'indice.

Ratio de Sharpe : Indicateur qui mesure le rendement additionnel délivré par le fonds par rapport au taux sans risque et à la volatilité du taux sans risque.

Ratio de solvabilité: Rapport entre les différentes composantes du bilan de l'entreprise. Le but est d'avoir une vue sur la capacité de la société à respecter ses obligations financières.

Ratio de Treynor : Indicateur qui mesure le rendement additionnel en sus du taux sans risque par unité de risque de marché (Bêta = risque de marché).

Rééquilibrage : Remettre le poids d'un investissement en ligne avec sa pondération cible

REIT - Real Estate Investment Trust : Société Immobilière Réglementée (SIR).

Return : Indique comment la valeur d'un investissement a augmenté (ou diminué) sur une période déterminée (y compris les dividendes/intérêts distribués).

RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données): Il s'agit d'un règlement européen permettant au client de vérifier les données à caractère personnel le concernant à disposition d'Allianz et/ou de l'intermédiaire d'assurance,et d'en contrôler le traitement.

Risque de crédit : Possibilité que l'assureur ne puisse pas rembourser/faire face à ses engagements.

Risque de défaut : Le risque qu'une entreprise ou un Etat ne parvienne plus à rembourser ses dettes y compris les intérêts. Risque de marché : Baisse de la valeur des investissements du marché sur lequel le produit est investi.

Risque en matière de durabilité: Tout événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

5

Regulation : Il s'agit d'un réglement européen imposant certaines obligations aux organismes financiers (exemple classification

SFDR - Sustainable Finance Disclosure

organismes financiers (exemple classification des produits/fonds d'investissement durable en catégorie art 6,8,9 SFDR, reporting,...). Vous retrouvez les informations relatives à la classification SFDR du fonds dans le document SFDR disclosure précontractuel.

SID (en anglais, "Specific Information Document"): Document d'Information Spécifique requis dans le cadre de PRIIPs et fourni pour les IBIPs (voir définition).

SIR: Société immobilière règlementée.
Small Cap: Une action de faible capitalisation.
Il n'existe pas d'indication standard concernant
la capitalisation maximum en dessous de
laquelle une action est considérée comme
small cap ou mid-cap mais un milliard d'euros

Spread : L'écart entre deux variables telles que les intérêts, les perfor-mances, etc. Cela indique parfois la rémunération du risque pris.

est souvent la référence.

Surperformance : La différence positive entre le rendement obtenu et le rendement de l'indice de référence.

Standard & Poor's : Société de notation financière américaine, qui sur demande d'une entreprise, donne une indication sur sa solvabilité.

Swap: Un contrat d'échange.



Taxonomie de l'UE : Il s'agit d'un outil de classification issu d'un règlement européen dressant une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Tracking error : Indicateur qui mesure la performance du fonds par rapport à l'indice de référence. Plus importante la tracking error, plus importante la différence entre le performance et l'indice de référence.

Treasuries: Obligation d'Etat.



Upper Tier obligation : Un obligation avec un certain degré de subordination.



Valeur Nette d'Inventaire (VNI ; en anglais "Net Asset Value" ou "NAV"): Prix auquel se négocie une part d'un fonds d'investissement, sans tenir compte des frais et/ou de taxes. **Volatilité:** Le degré de fluctuation du cours

du fonds. Plus élevée est la volatilité, plus élevé est le risque.



Warrant : Un instrument financier qui donne le droit d'acheter ou de vendre généralement une action à un prix prédéterminé durant une certaine période ou à une certaine date.

Website disclosure (SFDR) : Informations relatives à la durabilité à publier sur le site internet de pour les fonds classifiés article 8 ou 9 SFDR, et ce conformément à SFDR.



Allianz est un leader mondial de l'assurance et des services financiers avec 126 millions* de clients dans plus de 70 pays et plus de 155.000 employés. Allianz est la marque d'assurance numéro un dans le classement mondial des marques Interbrand Global Brands Ranking 2022 et est reconnue comme assureur durable par le Dow Jones Sustainability Index 2022. Au Benelux, Allianz offre, par l'intermédiaire des courtiers en assurances, un large éventail de produits et services à une clientèle de particuliers, d'indépendants, de PME et de grandes entreprises. De l'investissement à l'épargne retraite, de l'assurance auto à l'assurance incendie et de la cyberassurance à l'assurance collective.

En Belgique et au Luxembourg, Allianz compte plus de 900.000 clients, plus de 900 employés et un chiffre d'affaires de plus de 1,9 milliard d'euros. Aux Pays-Bas, Allianz sert plus de 1,2 million de clients par le canal du courtage. Allianz occupe aux Pays-Bas près de 1.050 employés et son chiffre d'affaires s'élève à 1,9 milliard d'euros. Souhaitez-vous plus d'informations ? Consultez dès lors www.allianz.be

Multi-Invest est un contrat d'assurance de la branche 23 qui investit dans les fonds mentionnés dans cette brochure. Le preneur d'assurance supporte entièrement le risque financier.

Vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat au service Gestion des plaintes d'Allianz Benelux, Boulevard du Roi Albert II 32, 1000 Bruxelles, tél. 02/214.77.36, fax 02/214.61.71, plaintes@allianz.be, www.allianz.be.

Si vous n'êtes pas satisfait suite à la réponse de notre service Gestion des plaintes, vous pouvez prendre contact avec l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, tél. 02/547.58.71, fax 02/547.59.75, info@ombudsman-insurance.be, www.ombudsman-insurance.be.

Allianz Benelux SA

Blvd du Roi Albert II 32 – 1000 Bruxelles Tél.: +32 2 214.61.11 www.allianz.be

BE 0403.258.197 - RPM Bruxelles

IBAN: BE74 3100 1407 6507 - BIC: BBRUBEBB

^{*}Y compris les entités non consolidées avec les clients d'Allianz.